



Première Compagnie d'Archers
Montmerle 3 Rivières

Autorisation Parentale d'Intervention Médicale et/ou Chirurgicale

Nous, soussignés père et mère ou responsable légal de l'enfant

.....

Autorisons les encadrants à prendre toute décision nécessaire en cas d'urgence en mon absence, y compris le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie, sur notre enfant

.....

Fait à :

Signature des parents ou du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

.....

.....